

20 mars 1995 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, sur la stabilité de l'Europe, la prévention des conflits et sur les relations de l'Union européenne avec l'OSCE, Paris le 20 mars 1995.

Mesdames et messieurs,

- Je vous remercie d'être venu ce soir à l'Élysée.

- Ce ne sera qu'une manifestation parmi d'autres. Je dirai même que celle-là a moins d'importance que les séances de travail auxquelles vous avez pris part et dont on commence à mesurer la portée des résultats.

- Je vous remercie donc d'être présents à Paris, aujourd'hui et d'avoir engagé autour du Président du Conseil des ministres de l'Union européenne, le ministre des affaires étrangères français M. Juppé, des séances de travail qui, si j'en juge par les documents que j'ai sous les yeux, ont été profitables.

- Au fond, nous nous sommes trouvés en 1989, devant une situation tellement nouvelle. Nous avons vécu - ma génération - depuis la guerre sur la base des deux blocs, qui étaient beaucoup plus que des blocs militaires, et dans une situation que l'on appelait la guerre froide, qui pouvait dégénérer à tout propos en véritable guerre. Et soudain, sous la poussée des peuples, de quelques uns des vôtres, tout cet appareil qui paraissait indestructible s'est effondré. En même temps, a surgi une nouvelle Europe, ont été réaffirmées l'indépendance et la souveraineté de pays et d'états qui pendant longtemps auparavant (quelquefois depuis des siècles), jouissaient de leur propre décision qui leur avait été confisquée. D'anciens empires, (non pas celui de Staline, mais celui de Pierre Le Grand) se sont détachés des pays qui ont demandé et obtenu leur souveraineté.

- Pour les diplomates c'était très intéressant, cela les rendait très optimistes, mais quel coup de tonnerre ! Il faut s'habituer à vivre avec de nouveaux voisins, qui étaient le plus souvent des pays amis, mais qu'on avait perdu l'habitude de voir auprès de nous ! Heureusement, entre les anciens pays belligérants, d'abord entre les pays de la coalition victorieuse de 1945, et les autres pays d'Europe qui avaient combattu, (qui n'avaient pas emporté la victoire, et perdu à cette occasion des millions d'hommes et qui avaient montré un grand courage et qui pouvaient désespérer de l'avenir), des initiatives ont été prises au lendemain de la guerre au premier rang desquelles la Communauté européenne. Elles ont restitué l'espoir. La situation de 1989 a ajouté un élément d'une immense espérance et d'un certain désordre.

Qu'allions-nous faire ? Les institutions internationales s'étaient multipliées, fallait-il en constituer d'autres ? Diverses idées ont été lancées. Je me souviens moi-même, le 31 décembre 1989, d'avoir pensé à une confédération européenne d'états démocratiques, avec des droits égaux pour tous les peuples d'Europe sans exclusion aucune. C'était sans doute un peu trop tôt, c'est une idée sur laquelle on reviendra, même si on la baptise autrement.

- De toute façon on sait bien, qu'il faudra réunir notre continent, à égalité de dignité pour les états et pour les peuples qui le composent. Mais, par quelle méthode, comment s'y prendre ?

- On ne part pas de zéro, puisqu'il y a d'une part, l'Union européenne issue du Traité de Maastricht qui réunit aujourd'hui quinze pays, qui se sont associés en acceptant des contraintes, une discipline, assez difficiles à supporter et il ne serait pas juste que de nouveaux pays vinssent adhérer à cette Union. sans avoir à supporter les mêmes disciplines.

convenir à cette fin, sans avoir à supporter les mêmes désagréments.

- Qui le peut et faut-il le faire ? Bien entendu, dans le temps et dans la volonté des hommes. Il faut le faire ! Dans la réalité, examinons les étapes.

- Mais pendant ce temps, ces changements en Europe ont provoqué des conflits, ils étaient inévitables, ils ont eu lieu. Voyez ce qui se déroule, aujourd'hui, dans quatre états de l'ancienne Yougoslavie. Voyez ce qui se fait aujourd'hui en Azerbaïdjan, en Géorgie, à l'intérieur même de la Russie, cela est de son ressort à elle, mais enfin ces difficultés entraînent des conséquences difficiles entre nous.

- Personne ne pouvait imaginer que l'harmonie et la paix régneraient après un choc aussi rude même si ce choc était celui de la liberté.

- Alors, beaucoup de bons ouvriers se sont mis à l'ouvrage. Je vous rappellerai qu'à Helsinki, en 1975, trente-cinq Etats étaient réunis. Et j'ai, personnellement, été dans les moments les plus délicats, alors que c'était très contesté, partisan de la continuation des débats d'Helsinki. C'était le seul endroit où l'Est et l'Ouest se retrouvaient et heureusement.

- A Paris, en 1990, au moment de la signature de la Charte, nous retrouvions encore trente cinq Etats. Que fallait-il faire face aux changements intervenus en Europe ? Nous avons cherché à déterminer une politique d'accompagnement et une politique de prévention des conflits. Il y en a qu'on n'a pas empêché, ce sont ceux qui sont issus de la désintégration de la Yougoslavie. Rude leçon, cruelle leçon, mais enfin il faut en tirer les enseignements et cela peut nous aider à mieux organiser les procédures de prévention pour d'éventuels conflits.

- Mais dans l'ensemble, en dépit de ces difficultés que je viens de citer, beaucoup a été fait. Les nouveaux Etats ont souscrit aux principes qui gouvernent les relations en Europe. J'ai eu l'occasion de les recevoir l'un après l'autre puisque c'est à Paris qu'avait été signée la Charte et que la France en est le dépositaire.\

Aujourd'hui cinquante-deux Etats sont réunis au sein de l'Organisation pour la Coopération et la Sécurité en Europe, l'OSCE. La Communauté européenne aujourd'hui à quinze s'applique à faciliter la transition. Et la France a proposé cette conférence de la stabilité qui vous réunit aujourd'hui à Paris. Conférence que l'Union européenne a reprise à son compte. Lancée le 26 mai 1994, voyez qu'il n'y a pas bien longtemps, il n'y a pas un an, elle débouche aujourd'hui sur des accords précis. Je pense en particulier à ceux qui ont été signés ce matin entre la Hongrie et la Slovaquie. Elle favorise les relations de bon voisinage bilatéral et régional. Au fond, la méthode consiste à des accords de proximité pour la prévention des conflits, là où il existe de fortes minorités et où l'on sait bien que l'Histoire a laissé des traces profondes et parfois cruelles.

- Créer des relations de bon voisinage et de proximité : voilà la démarche. Elle ne prétend se substituer à rien d'autre. Elle entend rejoindre tous les autres efforts. C'est une démarche pas à pas qui exige beaucoup de patience. Je crois savoir qu'aujourd'hui, non seulement la Hongrie et la Slovaquie ont abouti à un accord, mais que la Hongrie et la Roumanie ont discuté, débattu, et si elles ne sont pas parvenues à un accord final, (il n'y a pas lieu de leur en faire le reproche) au moins elles ont déterminé une procédure pour continuer cette conversation sur un des sujets les plus difficiles à traiter qui soit.

- Voilà les premiers résultats. Il faut également voir de quelle manière à évolué la situation de l'Ouest de l'Europe au Nord, du côté des pays baltes, et nous savons bien qu'il reste encore là des problèmes que seul un effort comme celui que nous avons entrepris pourra résoudre. Il faut généraliser cette méthode, consolider partout les résultats acquis, là où se posent les problèmes de minorités ou de frontières. Pour la Yougoslavie, le règlement reste à trouver, on le sait bien, on le voit bien, même si les diplomates ont accompli un travail, que personnellement je trouve remarquable, avec une patience qui me paraissait inusable. Maintenant tout ce qui est inusable finit par s'user ! Il faut faire attention à cela, le temps les intempéries s'en chargent. Mais enfin la paix reviendra. Il faudra reconstruire et je pense que le travail que vous aurez fait, ici et dans d'autres enceintes, aura permis de préparer le moment où sera possible le retour à la paix.

- Il conviendra d'organiser l'ensemble du continent européen, d'harmoniser l'action des différentes institutions et organisations existantes. On peut parfois se demander s'il n'y en pas trop. Il y en a beaucoup, et il faut éviter que cela s'éparpille, se divise et qu'en fin de compte, on

perde l'idée centrale qui nous anime.

- Vous savez que le Traité de Maastricht a doté l'Union européenne d'une ambition de politique extérieure commune et de sécurité. Vous savez qu'il existe l'Union européenne occidentale. Ce sont des facteurs de paix et de stabilité. Vous savez qu'on discute beaucoup de l'évolution de l'OTAN. Il y a des problèmes réels qui se posent, il faut éviter d'en poser de nouveaux, il ne faut pas réveiller toutes les peurs et tous les réflexes de défiance qui ont occupé l'Europe pendant ces derniers siècles. Il faut donc constamment penser à la prévention des éventuels conflits par la médiation et par l'arbitrage.

- Le Pacte de stabilité, lui-même, est composé d'une infinité de pactes et de traités. D'abord l'Union européenne a versé, dans le fonds commun, l'ensemble des traités qui la lie. Les conversations engagées, avec neuf pays d'Europe centrale vont dans le même sens. Tout cela finira, morceau par morceau, par constituer un Traité considérable d'organisation de l'Europe. Et l'OSCE se chargera d'en exploiter la trame le mieux possible.\

Je salue donc, mesdames et messieurs, les organisateurs, monsieur le Premier ministre de la République française pour son initiative, le travail accompli par monsieur le ministre des affaires étrangères, par les pays de l'Union européenne, par ceux que je n'oserai appeler des "nouveaux venus" tellement on les connaît depuis longtemps ! Cela fait déjà des siècles qu'ils participent à la vie de l'Europe, ils sont aussi européens que nous, seule l'Histoire nous a séparés, a créé un état de différence économique et sociale tragique, à quoi il convient désormais de s'appliquer car il n'y a aucune raison pour qu'un peuple d'Europe qui porte en soi une part de l'Histoire commune se sente en quoi que ce soit diminué par rapport aux autres que nous sommes. C'est donc avec un extrême doigté que ces conversations doivent se poursuivre. C'est ce que je souhaite.

- Je suis convaincu que nous ne gagnerons cette bataille de la paix que si, en fin de compte, l'Europe tout entière, celle qui aura bien voulu se doter d'institutions démocratiques, accepte de participer à l'ensemble, au travers d'accords particuliers ou d'accords généraux dont nul ne doit être exclu. On doit simplement s'appliquer à définir les étapes car nous n'en sommes pas au même degré d'évolution économique, sociale et politique, et il ne faut pas créer une politique continentale avec de l'irréel.

- Mais l'Union européenne s'en occupe par le biais de multiples accords d'association. On peut inventer toutes les formules politiques, juridiques et commerciales que l'on voudra : l'objectif doit être qu'en peu d'années l'Europe tout entière se trouve attelée à la même tâche. Bien entendu cela ne sera possible que si, par des méthodes comme celles que préconise le Pacte de stabilité, on a su, pas à pas, frontière par frontière, minorité par minorité, pays par pays, régler les conflits, ou bien les prévoir de telle sorte qu'un droit commun et une règle commune puissent animer l'ensemble de nos pays.

- Voilà ce que nous avons souhaité et ce que la séance d'aujourd'hui laisse augurer avec optimisme. Vous aurez, demain encore, une journée de travail. J'en laisse le soin à ceux qui en ont reçu la charge et je vous fais confiance, mais je tiens à vous dire que vous êtes là à la base d'une construction immense. Nous avons connu les organisations d'avant la première guerre mondiale, les organisations du lendemain de la deuxième guerre mondiale, nous avons à connaître maintenant diverses organisations qui doivent tirer la leçon de toutes les explosions qui ont désintégré l'Europe du XIXème siècle. Mais cette Europe là c'est la nôtre. Il nous appartient d'en décider. Vous êtes plus nombreux aujourd'hui à pouvoir en décider souverainement ce qui ne veut pas dire à en décider d'une façon antagoniste, "sans" ou "contre" les autres. Et notre effort à nous, autour de la Charte de Paris, autour des accords de l'OSCE, de l'UEO et sans doute dans une meilleure, et totale compréhension avec l'OTAN, doit nous permettre d'éviter de nouveaux malentendus, de nouvelles fausses frontières derrière lesquelles des armées se montreront vigilantes au risque de provoquer l'explosion. Préférons le droit et la paix, organisons-les ! C'est pour cela que vous êtes ici, mesdames et messieurs.\